



Bruxelles, le 13 mars 2026

CM 2030/26

PECHE  
UK  
PROCED

**COMMUNICATION**

**PROCÉDURE ÉCRITE**

---

Correspondant: LIFE.Fisheries@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 9381

---

Objet: Consultations bilatérales UE-Royaume-Uni concernant les possibilités de pêche du lançon pour 2026

- Autorisation de recourir à la procédure écrite
- Autorisation d'approuver les éléments spécifiques de la position de l'Union en anglais uniquement
- Approbation des éléments spécifiques de la position de l'Union

= FIN DE LA PROCÉDURE ÉCRITE

---

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 2029/26 a été clôturée avec succès le 13 mars 2026 à 14 h 30.

Veillez noter ce qui suit:

- 1) Toutes les délégations ont voté en faveur du recours à la procédure écrite pour définir les éléments spécifiques de la position de l'Union dans les consultations bilatérales entre l'UE et le Royaume-Uni portant sur les possibilités de pêche pour 2026 pour le lançon (document ST 7258/26).
- 2) Toutes les délégations ont voté en faveur de l'approbation, en anglais uniquement, des éléments spécifiques de la position de l'Union qui figurent dans le document ST 7258/26.

3) La majorité qualifiée requise pour l'approbation des éléments spécifiques de la position de l'Union qui figurent dans le document ST 7258/26 a été atteinte.

Dès lors, les éléments spécifiques de la position de l'Union susmentionnés sont approuvés.

Le secrétariat général du Conseil tient à remercier les délégations et la Commission pour leur coopération.

---